



Ressources chrétiennes

II.8d – L’EFFICACITÉ DE LA MORT DE JÉSUS POUR LES ÉLUS LA RÉDEMPTION PAR SON SANG

Car tel a été le très libre conseil et la très favorable volonté et intention de Dieu le Père, que l’efficacité vivifiante et salutaire de la mort très précieuse de son Fils s’étendit à tous les élus, pour leur donner à eux seuls la foi justifiante, et par elle les amener infailliblement au salut. Autrement dit, Dieu a voulu que Jésus-Christ, par le sang de la croix (par lequel il a confirmé la nouvelle alliance), rachetât efficacement du milieu de tout peuple, de toute nation et de toute langue, tous ceux, et ceux-là seulement, qui de toute éternité, ont été élus au salut, et lui ont été donnés par le Père; qu’il leur donnât la foi, qu’il leur a, aussi bien que tous les autres dons du Saint-Esprit, acquise par sa mort; les purifiât par son sang de tout péché et originel et actuel, commis tant après qu’avant la foi; les conservât fidèlement jusqu’à la fin, et finalement les fît comparaître devant lui, glorieux, sans aucune tache ni souillure.

— *Canons de Dordrecht, article II.8*

Selon « *le très libre conseil et la très favorable volonté et intention de Dieu le Père* » (II.8), la mort très précieuse de son Fils possède une « *efficacité vivifiante et salutaire* » qui s’étend à tous les élus et aux élus seulement. Le sacrifice de Jésus a vraiment ôté notre culpabilité. La propitiation a réellement calmé la colère de Dieu. La réconciliation a véritablement enlevé l’aliénation. Ajoutons encore que la rédemption est venue régler puissamment le problème de notre esclavage. Le péché nous a rendus esclaves du péché, du diable et de la mort. Le sang de Jésus nous délivre de ces terribles esclavages.

Il a accompli notre rédemption

Le Nouveau Testament nous parle abondamment de cette merveilleuse rédemption. La terminologie employée s’enracine en particulier dans la délivrance de l’Égypte que Dieu a puissamment accomplie en faveur du peuple d’Israël. « *Je suis l’Éternel, je vous affranchirai des travaux pénibles dont vous chargez les Égyptiens, je vous délivrerai de la servitude à laquelle ils vous soumettent et je vous rachèterai par la force de mon bras et par de grands jugements.* » (Ex. 6:6). Dans l’Ancien Testament, Dieu lui-même porte le nom de Rédempteur (És. 41:14) en même temps qu’il a promis à Sion un Rédempteur à venir (És. 59:20). La mort de Jésus pour la rédemption de son peuple trouve ainsi sa pleine signification à la lumière de ce contexte.

Par le paiement d’une rançon

Cette libération qu’il nous procure est assurée au moyen du paiement d’une rançon. « *Le Fils de l’homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour beaucoup.* » (Matt. 20:28). Le prix payé par Jésus pour notre rédemption est très élevé. « *Car vous avez été rachetés à grand prix.* » (1 Cor. 6:20). « *Ce n’est point par des choses périssables — argent ou or — que vous avez été rachetés de la vaine manière de vivre, héritée de vos pères,*

mais par le sang précieux de Christ, comme d'un agneau sans défaut et sans tache. » (1 Pi. 1:18-19).

Cette rançon est de nature substitutive. Elle a été payée une fois pour toutes à la croix en échange de ceux qui ont obtenu leur libération. *« Il est entré une fois pour toutes dans le sanctuaire, non avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang. C'est ainsi qu'il nous a obtenu une rédemption éternelle. » (Héb. 9:12).* Cette rançon garantit définitivement la délivrance de son peuple racheté pour laquelle Dieu est digne d'honneur et de louanges. *« Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité et racheté son peuple, et nous a procuré une pleine délivrance dans la maison de David, son serviteur [...] la délivrance de nos ennemis et de la main de ceux qui nous haïssent. » (Luc 1:68-71).*

Il nous a rachetés du péché

De quoi avons-nous donc été rachetés? De la vaine manière de vivre héritée de nos pères. En d'autres mots, du péché. *« Il s'est donné lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, et de se faire un peuple qui lui appartienne, purifié par lui et zélé pour les œuvres bonnes. » (Tite 2:14).* *« En lui, nous avons la rédemption par son sang, le pardon des péchés selon la richesse de sa grâce. » (Éph. 1:7).*

Cela est vrai non seulement de ceux qui vivent « à débit » dans la nouvelle alliance, mais également de ceux qui vivaient « à crédit » dans l'Ancienne Alliance. Pour nous, le paiement pour les péchés que nous commettons encore aujourd'hui a déjà été entièrement déboursé à la croix, tandis que pour les croyants qui vivaient dans l'Ancien Testament, les sacrifices d'animaux pour leurs péchés leur servaient de « carte de crédit », en attendant que la facture pour leurs péchés soit définitivement réglée le jour où Jésus viendrait mourir spécifiquement pour eux sur la croix.

« Israël, attends-toi à l'Éternel! Car la bienveillance est auprès de l'Éternel, et la libération abonde auprès de lui. C'est lui qui libérera Israël de toutes ses fautes. » (Ps. 130:7-8). *« Voilà pourquoi il est le médiateur d'une nouvelle alliance afin qu'une mort ayant eu lieu pour le rachat des transgressions commises sous la première alliance, ceux qui sont appelés reçoivent la promesse de l'héritage éternel. » (Héb. 9:15).*

Il nous a rachetés de la malédiction de la loi

Jésus nous a également rachetés de la malédiction de la loi qui pesait sur nous, non parce que la loi est mauvaise, mais parce qu'elle nous condamnait à cause de nos transgressions. *« Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous, car il est écrit : Maudit soit quiconque est pendu au bois. » (Gal. 3:13).* Il nous est impossible de mesurer l'intensité de cette humiliation qu'il a subie à notre place : *« étant devenu malédiction pour nous. »* *« Lorsque les temps furent accomplis, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi, afin de racheter ceux qui étaient sous la loi, pour que nous recevions l'adoption. » (Gal. 4:4-5).* Nous sommes donc libérés de cette condamnation et libres de vivre justifiés sans la loi.

Il nous a rachetés de l'esclavage du diable

Enfin, Jésus nous a rachetés des puissances du monde des ténèbres et du terrible esclavage du diable. *« Jésus-Christ s'est donné lui-même pour nos péchés, afin de nous arracher au présent siècle mauvais, selon la volonté de notre Dieu et Père, à qui soit la gloire aux siècles des siècles. » (Gal. 1:4-5).* *« Il nous a délivrés du pouvoir des ténèbres et nous a transportés dans le royaume de son Fils bien-aimé, en qui nous avons la rédemption, le pardon des péchés. » (Col. 1:13-14).* *« Ainsi donc, puisque les enfants participent au sang et à la chair, lui aussi, d'une manière*

semblable y a participé, afin d'écraser par sa mort celui qui détenait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable, et de délivrer tous ceux qui, par crainte de la mort, étaient toute leur vie retenus dans l'esclavage. » (Héb. 2:14-15). Sa mort est réellement puissante et efficace! Nous avons été libérés par sa mort d'un esclavage bien plus oppressant que l'esclavage de l'Égypte.

Il nous a rachetés à grand prix à la croix

La rançon versée par Jésus pour notre rédemption garantit non seulement notre libération, mais également notre acquisition. À cause de ce prix d'immense valeur qu'il a payé pour nous racheter, nous ne nous appartenons plus, nous appartenons à Jésus-Christ. « *Vous êtes [...] un peuple racheté.* » (1 Pi. 2:9). « *... l'Église de Dieu qu'il s'est acquise par son propre sang.* » (Ac. 20:28). « *Vous avez été scellés du Saint-Esprit qui avait été promis et qui constitue le gage de notre héritage, en vue de la rédemption de ceux que Dieu s'est acquis pour célébrer sa gloire.* » (Éph. 1:14). Le fait que nous appartenions désormais corps et âme à Jésus-Christ a d'immenses implications pour nos vies. « *Ne savez-vous pas ceci : votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous et que vous avez reçu de Dieu, et vous n'êtes pas à vous-mêmes? Car vous avez été rachetés à grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps et dans votre esprit qui appartiennent à Dieu.* » (1 Cor. 6:19-20). « *Vous avez été rachetés à grand prix; ne devenez pas esclaves des hommes.* » (1 Cor. 7:23).

Quand cette transaction a-t-elle été effectuée? Tous ces passages nous la décrivent comme ayant été effectuée dans le passé, une fois pour toutes, à la croix, lorsque Jésus versa son sang. C'est à ce moment précis où notre Rédempteur nous a garanti notre délivrance et notre acquisition, pour sa seule gloire. « *Tu es digne de recevoir le livre et d'en ouvrir les sceaux, car tu as été immolé et tu as racheté pour Dieu, par ton sang, des hommes de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation.* » (Apoc. 5:9).

Devrions-nous compter Ésaü, Judas et tous ceux qui iront en enfer parmi ces hommes qui ont été rachetés par son sang et pour sa gloire? A-t-il payé pour eux ce prix si précieux? Les a-t-il libérés du joug de leur esclavage? Les a-t-il acquis pour célébrer sa gloire? C'est inconcevable! Notre article 8 a bien raison : « *Dieu a voulu que Jésus-Christ, par le sang de la croix (par lequel il a confirmé la nouvelle alliance) rachetât efficacement du milieu de tout peuple, de toute nation et de toute langue, tous ceux, et ceux-là seulement, qui de toute éternité ont été élus au salut, et lui ont été donnés par le Père.* » C'est son peuple, et son peuple uniquement, qu'il a réellement, efficacement et puissamment racheté au moyen de cette rançon si chèrement payée.

C'est pour cela qu'il est le seul digne de recevoir toute louange et toute gloire! Recevons par la foi tout ce qu'il nous a si richement acquis sur la croix. Rendons-lui gloire et réjouissons-nous de tout cœur de la signification si profonde de la mort de Jésus pour son peuple bien-aimé!

Paulin Bédard, pasteur

Le solide fondement du salut, série d'études doctrinales sur les Canons de Dordrecht.

Source : John Murray, *The Atonement*. Presbyterian and Reformed Pub.

Copyright © 2014. Utilisé avec permission.

www.ressourceschretiennes.com